



COMPTE-RENDU DES TRAVAUX

- * **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE** (du 10/05/2021)
- * **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** (du 10/05/2021)
- * **CONSEIL D'ADMINISTRATION** (vote électronique 11 et 12/05/2021)

État de présence

Membres du CA présents :

Benoît MOUTON, Hélyette RAYBAUDI, Eric RAYBAUDI, David PASSE, Loïc RAYBAUDI, Valentin SMART

Membres du CA excusés :

Laurent GUYOT, Jordane MINOT, Théo MARTIN

Autres membres présents (par ordre de connexion) :

Alice RAYBAUDI, Stéphane DESTENAY, Thierry GUICHARD, Mathilde MARTY (*représentant légal de Arsène MARTY*), Benoît BOUILLON, Baptise MARRE, Jonathan THEVENET, Nicolas GUNDALL (*représentant légal de Noé GUNDALL*), Clément DISTAVE, Romain CHARBONNEAU, David ROBERT, Aurélien CALLEWAERT, Lucien PITIOT (*représentant légal de Clément PITIOT*), Samantha DELICOURT (*représentant légal de Kaïs DELICOURT*)

Invités :

Pascal CARILLON – Maire adjoint de Lusigny sur Barse (*connexion à 20h14*)
Hervé COTTRET – Vice-Président du District Aube de Football
Idriss SIDIBE – Candidat au poste de BMF en apprentissage

Secrétaire de séance :

Eric RAYBAUDI

Contrôle du quorum

La réunion du 10 mai 2021 se déroule en visioconférence en raison des conditions sanitaires.

Lors du contrôle des présences à 19h40, 18 personnes licenciées sont connectées + 2 invités (*d'autres personnes se connecteront au cours de la réunion*). Le quorum de 9 personnes au minimum étant atteint, les travaux des assemblées peuvent être tenus.

Mot d'accueil

Benoît MOUTON, Président sortant de l'association prend la parole pour adresser un mot de bienvenue. Il remercie l'ensemble des personnes connectées d'être présentes pour assister aux travaux des assemblées générales du club. Son rapport moral se limite au constat des difficultés rencontrées depuis mars 2020 et la mise en place du premier confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19. Le point positif qui ressort des 14 mois écoulés est que le club a réussi à maintenir un maximum d'activités sportives (*dans le respect des protocoles sanitaires successifs*) en particulier chez les plus jeunes et qu'il a la capacité humaine et financière de reprendre pleinement ses activités dès que les conditions sanitaires le permettront. Benoît MOUTON explique enfin les raisons qui l'ont poussé depuis plusieurs mois à présenter sa démission du poste de Président : motifs personnels qui n'entament en rien sa volonté de continuer à aider au fonctionnement du club, puisqu'il reste candidat sur la liste du prochain Conseil d'Administration

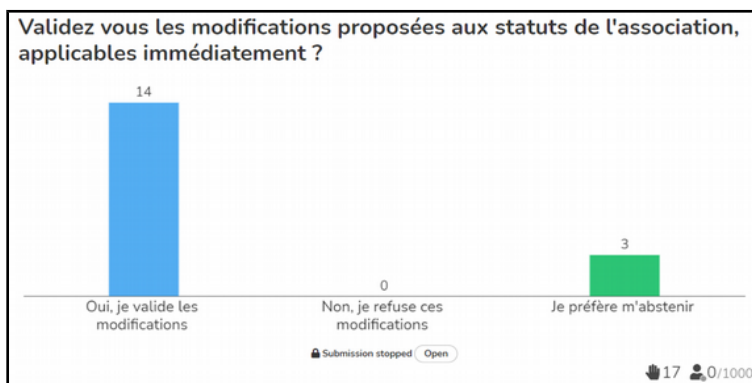
Après avoir redonné l'ordre du jour de la réunion, une question test est posée sur l'application de vote en ligne choisie pour la réunion, afin que chaque participant puisse comprendre et valider le bon fonctionnement (*lecture QR-Code sur smartphone ou lien direct dans un autre navigateur web*)

Assemblée Générale Extraordinaire

Eric RAYBAUDI, Secrétaire Général, ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire à 20h et rappelle les raisons qui ont amené à une proposition de modifications des statuts. Il présente ensuite les objectifs principaux des modifications proposées.

Il est enfin porté à la connaissance de chacun que les modifications proposées ont été validées par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 23 avril 2021, et que dans le but de faciliter un vote rapide lors de l'AGE, l'ensemble des documents au format PDF (*statuts actuels et propositions de modifications*) ont été mis à disposition de tous les adhérents via le site internet du club (*depuis le 26 avril*), qui en ont été informés par différents moyens (*page d'accueil du site Internet, flux d'informations de l'application mobile, e-mail et SMS*)

La question étant posée de savoir si l'une des personnes présentes souhaite que des explications complémentaires soient données et personne ne s'étant manifesté, la proposition de modifications des statuts est soumise aux votes :



« Validez-vous les modifications proposées aux statuts de l'association, applicables immédiatement ? »

- Votes exprimés.. : 17
- OUI : 14
- NON : 0
- Abstention : 3

Les statuts modifiés sont adoptés
Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 20h

Assemblée Générale Ordinaire

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 20h

Le point sportif fait état d'une saison 2020-2021 fortement tronquée d'un point de vue « compétition » avec un nombre très faible de matchs joués. En revanche, l'impact des conditions sanitaires est plus mitigé sur les phases « d'entraînement » : les licenciés de l'École de Foot ont même pratiqué plus que le nombre d'heures théoriques, grâce à la mise en place de séances d'entraînement en lieu et place des matchs. Après les deux premiers mois de la saison qui ont pu se dérouler normalement, la reprise a été possible fin novembre à l'issue du 2ème confinement, mais les activités ont réellement repris depuis les vacances scolaires d'hiver en Février

Bien qu'aucune disposition légale ne l'y oblige, le Conseil d'Administration a validé cette année encore le principe d'une compensation au regard des tarifs d'adhésion. Chaque licencié se verra attribuer un tarif unique de 40€ pour la saison 2020-2021. Une remise personnalisée tenant compte du prix effectivement payé cette saison lui sera accordée sur son renouvellement 2021-2022.

Il est ainsi précisé que le montant des compensations accordées sur les saisons 2019-2020 et 2020-2021 correspond globalement pour chaque licencié au montant d'adhésion d'une saison

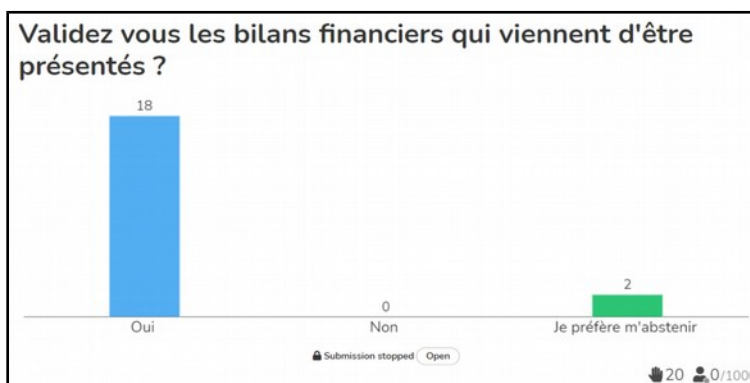
Hélyette RAYBAUDI, Trésorière, prend la parole pour présenter le bilan comptable au 30 juin 2020 pour la saison 2019-2020 : elle rappelle en effet que compte tenu des conditions sanitaires, l'Assemblée Générale qui aurait dû permettre de présenter ce bilan n'avait pas pu se tenir

Avec un total de charges de 26.952 € et un total de produits de 23.553 €, le résultat comptable 2019-2020 fait apparaître un déficit de 3.399 €. Le solde de trésorerie au 30/06/2020 était de 12.833 €

Elle présente ensuite le pré-bilan comptable pour la saison 2020-2021

Avec un total de charges de 35.402 € et un total de produits de 33.536 €, le résultat d'exploitation pour 2020-2021 fait apparaître un déficit de 1.866 €. Après valorisation du bénévolat (*pour 16.600 €*) et prise en compte des aides étatiques permettant principalement de compenser les charges constatées d'avance pour la relance des activités, le résultat comptable prévisionnel 2020-2021 fait apparaître un déficit de 312 €, avec un solde prévisionnel de trésorerie de 29.956 €

La présentation des résultats financiers est soumise aux votes



« Validez-vous les bilans financiers qui viennent d'être présentés ? »

- Votes exprimés.. : 20
- OUI : 18
- NON : 0
- Abstention : 2

Eric RAYBAUDI présente ensuite les activités prévisionnelles d'ici la fin de la saison 2020-2021 (*sur la base du scénario de déconfinement annoncé le 29/04*) puis les projets pour la saison 2021-2022 :

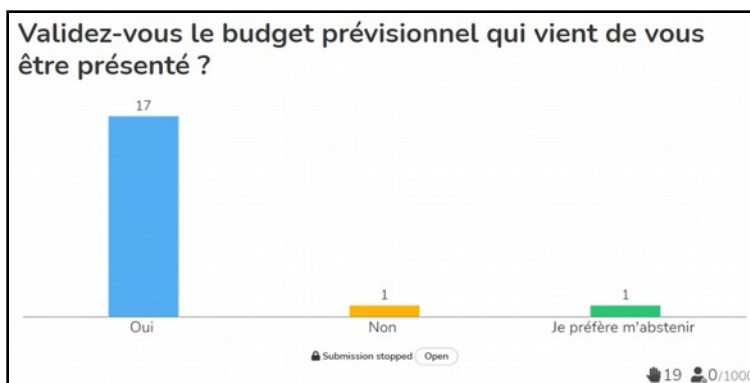
- Évolutions des licenciés et équipes engagées pour l'École de Foot et le foot compétition
- Relance de la section Foot Loisir :
 - Redémarrage d'activités déjà pratiquées : Futsal / Beach Soccer et Foot Seniors à 7
 - Mise en place des nouvelles pratiques FFF : FitFoot / Foot Golf / Futnet / Foot en marchant Foot 5, et mise en place d'une labellisation Sport-Santé
 - Offre de pratique multi-générationnelle de 3 à 75 ans
- Encadrement adapté avec 23 bénévoles et 3 salariés à temps plein

Via l'application de vote électronique, un sondage est mené pour connaître pour la saison prochaine, d'une part les intentions des licenciés actuels et d'autre part pour les parents ou anciens licenciés de l'intérêt porté aux nouvelles pratiques proposées

Après avoir rappelé que les tarifs de base des adhésions annuelles sont inchangés depuis juin 2019 et qu'ils le resteront pour 2021-2022, Hélyette RAYBAUDI présente le budget prévisionnel pour la prochaine saison. Celui-ci fait apparaître :

- un total de charges de 69.633 € et un total de produits de 70.000 €
- la valorisation du bénévolat pour 76.950 € (*pour un total de 7.192 h, l'équivalent de 4 salariés à temps complet*)
- soit un bénéfice prévisionnel de 367 €

Le budget prévisionnel 2021-2022 est soumis aux votes



« Validez-vous le budget prévisionnel qui vient de vous être présenté ? »

- Votes exprimés.. : 19
- OUI : 17
- NON : 1
- Abstention : 1

Est ensuite annoncé le résultat des votes pour le prochain modèle des maillots 2021-2024 : avec 33 % des votes et une première place générale et en tant que premier et deuxième choix, c'est le maillot n°6 qui sera proposé aux futurs sponsors de l'association

Le dernier point à l'ordre du jour étant les élections au Conseil d'Administration, la liste des membres sortants est rappelée : Benoît MOUTON (*Président, démissionnaire*), Hélyette RAYBAUDI (*Trésorière*), Eric RAYBAUDI (*Secrétaire Général*) et les autres membres : Laurent GUYOT, David PASSE (*arrêt au sein du CA*), Théo MARTIN (*arrêt au sein du CA*), Loïc RAYBAUDI, Jordane MINOT et Valentin SIMART

Puis sont présentés les candidats à l'élection au Conseil d'Administration pour la prochaine mandature :

- | | |
|---------------------|---|
| • Eric RAYBAUDI | candidat au poste de Président |
| • Hélyette RAYBAUDI | candidate au poste de Trésorière |
| • Laurent GUYOT | représentant catégorie Seniors Foot Libre |
| • Loïc RAYBAUDI | responsable technique et représentant catégorie U13-U14 |
| • Stéphane DESTENAY | représentant catégories U10-U11 et U15-U16 |
| • Benjamin COFFINET | représentant catégorie U8-U9 |
| • Jonathan THEVENET | représentant catégorie U6-U7 |
| • Benoît BOUILLON | représentant catégorie U6-U7 |
| • Jordane MINOT | représentant section Foot Loisir |
| • Benoît MOUTON | membre |
| • Valentin SIMART | membre |

La liste des candidats est soumise aux votes



« Acceptez-vous que les candidats qui vous ont été présentés soient élus au Conseil d'Administration pour la prochaine mandature ? »

- Votes exprimés.. : 19
- OUI : 15
- NON : 0
- Abstention : 4

La parole est enfin donnée aux invités

Pascal CARILLON (*Maire adjoint de Lusigny-sur-Barse*) remercie Benoît MOUTON, pour le travail accompli en tant que Président et félicite les nouveaux membres élus. Il indique que la mise en place des nouvelles pratiques de la FFF lui semble être une idée très intéressante, qui va dans le bon sens

Hervé COTTRET (*Vice-Président du District Aube de Football*) revient sur quelques points évoqués au cours de la réunion. Il félicite le club pour la qualité des travaux et indique que l'Étoile de Lusigny est l'exemple type du modèle attendu d'un club de District ayant des ambitions de jeu au niveau régional

Pendant la phase de questions/réponses, quelques remarques sont faites par certains participants concernant la qualité de revêtement des terrains du complexe et les projets de mise en place de terrains synthétiques sur le département. Benoît MOUTON et Eric RAYBAUDI rappellent que des premières réunions ont eu lieu avec la Mairie et que la crise sanitaire a participé aux délais d'avancement dans les décisions

L'Assemblée Générale Ordinaire est close à 21h

Conseil d'Administration – Votes électroniques des 11 et 12 mai 2021

Le Conseil d'Administration élu lors de l'AG du 10 mai a été invité à voter électroniquement pour élire les membres du bureau, conformément aux statuts.

- Eric RAYBAUDI est élu Président à 91,7 % (12 votes – 11 pour – 1 abstention)
- Hélyette RAYBAUDI est élue Trésorière à 91,7 % (12 votes – 11 pour – 1 abstention)

Parallèlement, une proposition pour réduire le coût de la licence pour des joueurs seniors souhaitant intégrer le club a été soumise aux votes. Le tarif serait ainsi réduit à 100 €, avec un chèque de caution de 80€ si le nouveau joueur ne participe pas à un nombre minimal d'entraînements, de matchs et d'événements organisés par le club, ou s'il quitte le club au cours ou à la fin de la saison.

La proposition est validée pour les joueurs seniors (12 votes – 9 pour – 3 abstentions)

Une proposition identique pour les joueurs U14 à U19 arrivants au club (licence à 100 € + caution) est également validée (12 votes – 9 pour – 1 contre - 2 abstentions)